

ISO 10545-15:2021



EN ISO 10545-15:2021

NBN EN ISO 10545-15:2021



Carreaux et dalles céramiques - Partie 15 : Détermination de la teneur en plomb et en cadmium relargués par les carreaux (ISO 10545-15:2021)

Valable à partir de 05-07-2021

Remplace NBN EN ISO 10545-15:1997

ICS: 91.100.23

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN ISO 10545-15

Juin 2021

ICS 91.100.23

Remplace l' EN ISO 10545-15:1997

Version Française

**Carreaux et dalles céramiques - Partie 15 : Détermination
de la teneur en plomb et en cadmium relargués par les
carreaux (ISO 10545-15:2021)**

Keramische Fliesen und Platten - Teil 15: Bestimmung
der Abgabe von Blei und Cadmium bei glasierten
Fliesen und Platten (ISO 10545-15:2021)

Ceramic tiles - Part 15: Determination of lead and
cadmium given off by tiles (ISO 10545-15:2021)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 12 juin 2021.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

EN ISO 10545-15:2021 (F)

Sommaire

Page

Avant-propos européen	3
------------------------------------	----------

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 10545-15:2021) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 189 « Carreaux en céramique » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 67 « Carreaux et dalles céramiques » dont le secrétariat est tenu par UNI.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en décembre 2021 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en décembre 2021.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu responsable de l'identification de tels ou tels brevets.

Ce document remplace l'EN ISO 10545-15:1997.

Ce document a été préparé dans le cadre d'un mandat confié au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Échange.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 10545-15:2021 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 10545-15:2021 sans aucune modification.

**NORME
INTERNATIONALE** **ISO
10545-15**

Deuxième édition
2021-06

Carreaux et dalles céramiques —

Partie 15:

**Détermination de la teneur en plomb
et en cadmium relargués par les
carreaux**

Ceramic tiles —

Part 15: Determination of lead and cadmium given off by tiles



Numéro de référence
ISO 10545-15:2021(F)

© ISO 2021

ISO 10545-15:2021(F)**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Principe	1
5 Réactifs	1
5.1 Généralités.....	1
5.2 Solution d'essai.....	1
6 Appareillage et matériaux	2
7 Éprouvettes	2
8 Mode opératoire	2
9 Expression des résultats	3
10 Rapport d'essai	3

ISO 10545-15:2021(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 189, *Carreaux en céramique*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 67, *Carreaux et dalles céramiques*, du Comité européen de normalisation (CEN) conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 10545-15:1995), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- ajout de l'[Article 3](#), les articles suivants ont été renumérotés;
- modifications de l'[Article 7](#);
- correction des erreurs typographiques de l'édition précédente;
- application de cette méthode d'essai à toutes les dimensions de carreaux.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 10545 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/members.html.

Carreaux et dalles céramiques —

Partie 15: Détermination de la teneur en plomb et en cadmium relargués par les carreaux

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie une méthode pour la détermination de la teneur en plomb et en cadmium relargués par la surface de carreaux céramiques.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 3696:1987, *Eau pour laboratoire à usage analytique — Spécification et méthodes d'essai*

ISO 6353-2:1983, *Réactifs pour analyse chimique — Partie 2: Spécifications — Première série*

3 Termes et définitions

Aucun terme n'est défini dans le présent document.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

4 Principe

Exposition de la surface d'un carreau céramique à une solution d'acide acétique. Détermination de la teneur en plomb et en cadmium relargués dans la solution par une méthode appropriée.

5 Réactifs

5.1 Généralités

Au cours de l'analyse, sauf indication contraire, utiliser uniquement les réactifs spécifiés dans l'ISO 6353-2 si elle est indiquée; sinon, utiliser des réactifs de qualité analytique reconnue et de l'eau de qualité 2 conforme à l'ISO 3696:1987.

5.2 Solution d'essai

Préparer une solution d'acide acétique à 4 % (V/V) comme suit: ajouter 40 ml d'acide acétique glacial (R 1 de l'ISO 6353-2:1983) à 960 ml d'eau distillée de qualité 2.